

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 20 décembre 2013
(convocation du 9 décembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Décembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10 h 05
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10 h 05
M. BRON Jean-Charles à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 15
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 30
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc à partir de 12 h 15
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12 h 00
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 05 et à partir de 12 h 15
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 05
M. SOUBABERE Pierre à M. TURON Jean-Pierre
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
M. AMBRY Stéphane à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre à partir de 11 h 10
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Claude à partir de 11 h

M. BOUSQUET Ludovic à CAZENAVE Charles à partir de 12 h 20
Mme BREZILLON Anne à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 12 h 15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 10 h 10
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
M. EGRON Jean-François à M. MADRELLE Nicolas jusqu'à 10 h 05
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 25
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude
M. MOGA Alain à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 25
M. PAILLART Vincent à M. FREYGEFOND Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00
M. ROUYEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël jusqu'à 10 h 20

EXCUSES :

Mme HAYE Isabelle

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Développement Initiatives Démocratie Echanges Engagement
(D.I.D.E.E.) - Jardin partagé expérimental à Lormont Carriet - Subvention 2013 -
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur LAMAISSON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Développement Initiatives Démocratie Échanges Engagement (D.I.D.É.E.) des centres sociaux et culturels de Lormont est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a été créée le 8 décembre 2006. Son siège social est situé au centre social et culturel Génicart, esplanade François Mitterrand à Lormont.

Elle est affiliée à la fédération des centres sociaux.

1 - Objet de l'association et moyens humains

L'association loi 1901 Développement Initiatives Démocratie Échanges Engagement a un caractère social, éducatif et sportif. Elle a pour objet de participer à l'animation de la commune et plus particulièrement de ses quartiers en développant des projets participatifs, solidaires et citoyens, culturels et familiaux, tout en veillant au respect des principes d'action qui ont fondé les mouvements d'éducation populaire. Elle est ouverte en priorité à l'ensemble de la population lormontaise et souhaite faciliter l'expression des habitants et favoriser les échanges entre eux. Elle a également pour objet la gestion des centres sociaux et culturels lormontais.

L'association D.I.D.É.E. compte :

- 457 adhérents ;
- 43 bénévoles ;
- 21 salariés (16 en équivalent temps plein travaillé).

Depuis février 2012, elle accueille 2 personnes en service civique.

2 - Objectifs poursuivis

Le projet de jardin partagé expérimental porté par l'association doit permettre l'appropriation par les habitants de la coulée verte reliant les 4 communes de la rive droite : Bassens, Cenon, Floirac et Lormont. Ce jardin partagé correspond à une démarche expérimentale aspirant aux objectifs suivants :

- les actions s'y déroulant devront être portées ou co-animées par les habitants du quartier bas de Carriet à Lormont. La dynamique créée doit permettre la création de groupes d'habitants prêts à s'engager sur la construction et la gestion de ces projets ;
- les principes liés au troc seront développés ;

- l'essentiel du fonctionnement de cette expérimentation est déjà garanti par les moyens d'action de l'association D.I.D.É.E. : l'enjeu est que les partenaires institutionnels apportent l'aide au démarrage pour les investissements matériels. Ceux-ci seront pour la plupart réutilisables dans d'autres configurations si l'expérimentation devait ne pas être concluante sur telle ou telle action.

Ce jardin partagé expérimental présente 5 usages principaux :

- un potager collectif, cultivé par les habitants, avec un accompagnement d'un jardinier et des bénévoles et salariés de l'association D.I.D.É.E. ;
- une petite ferme d'animaux, une douzaine de poules et quatre agnelles, prise en charge par des habitants avec un accompagnement de l'association D.I.D.É.E. et de la ferme des Iris (ville de Lormont) ;
- une aire de pique-nique, accessible pour tous les habitants à tout moment selon des modalités à définir ensemble ;
- des espaces pour les loisirs et les spectacles, avec l'installation à venir d'une structure pour les enfants autour d'un grand chêne (« la cabane ») ;
- des sentiers piétonniers permettant de relier le haut et le bas de Carriet (sud-nord) et de circuler le long du parc des coteaux (est-ouest), sentiers aménagés pour faciliter les liaisons dans un quartier très pentu.

3 - Territoire d'intervention et public concerné

Le jardin accueillera plusieurs démarches collectives pour faire ensemble et se retrouver au cœur d'un quartier encore trop peu équipé en lieux de rencontre et d'action collective.

Le quartier Carriet est un territoire de Lormont partant des coteaux jusqu'à la Garonne, enclavé très fortement par le fleuve, la voie ferrée T.G.V., la rocade et le pont d'Aquitaine et une voie rapide creusée dans un ravin.

Près de 4 000 personnes vivent dans ce quartier populaire, l'une des premières cités de l'agglomération bordelaise.

Accrochés à flanc d'un coteau qui prend la forme d'un cirque presque naturel, les immeubles sont entourés d'espaces verts le plus souvent pentus. Au cœur de ces espaces intermédiaires, une langue de verdure un peu plus large serpente le long des pentes, entre les immeubles du bailleur Domofrance, délimitant le haut et le bas Carriet.

Au centre du quartier, l'un de ces espaces verts propose un positionnement propice à de nombreuses activités humaines : une grande clairière lumineuse, un point de vue sur le quartier, sur la Garonne et sur Bordeaux, des espaces ombragés propices à la flânerie, quelques replats où l'on peut se rencontrer, jouer, pique-niquer, un théâtre de verdure dans un cirque naturel dans le coteau à l'acoustique intime, etc.

4 - Les actions et le calendrier

Les habitants du quartier Carriet ont la volonté de se réapproprier un territoire composé de nombreux espaces verts. La société Domofrance, propriétaire de ces espaces verts, et la commune de Lormont ont montré leur intérêt à la revitalisation du quartier et souhaitent encourager la vie de quartier. Ainsi, Domofrance a fait réaliser une étude de faisabilité, qui a permis de retrouver les objectifs de l'Association D.I.D.É.E. sur plusieurs actions possibles et un calendrier d'expérimentation.

- Le Potager collectif

Sur environ 400 m², l'expérimentation permettra de donner aux habitants l'initiative de cultiver ensemble des produits qui pourront être la base de plats, transformations et consommations partagées : repas collectifs, conserves, troc, etc.

Environ 200 m² contigus sur des talus accidentés seront également cultivés selon des modalités à définir ensemble : friche fleurie, arbres et arbustes fruitiers...

Pour amorcer le travail et garantir un fil rouge, l'association D.I.D.É.E. a recruté pour 18 mois un habitant de Carriet qui a un projet personnel de reconversion comme jardinier.

Après une préparation du terrain par Domofrance, la zone potagère est travaillée collectivement depuis avril 2013. Les premières productions se feront sur la base de plants, mais des semences seront également lancées afin de maximiser l'autonomie du site.

Par la suite, les productions partiront des volontés des habitants. Certaines ont déjà été initiées : un jardin des origines, avec des plantes potagères venues des régions et pays d'origine des habitants de Carriet, un troc-plantes, des plantes pour le bien-être physique (soins, beauté), etc.

L'animation des jardins partagés est un paramètre important de la réussite du projet, comme le souligne le rapport que le P.A.D.E.S. et Saluterre ont produit pour La Cub en 2012-2013. La Cub a décidé de subventionner deux associations travaillant essentiellement sur l'animation des jardins partagés (*Jardins d'aujourd'hui* et *Place aux jardins*) afin de soutenir des projets communs.

- La ferme des animaux

La ferme proposera que les habitants du quartier prennent en charge l'élevage de quelques animaux : un petit poulailler (une douzaine de poules pondeuses) et une bergerie avec 4 agnelles. Le développement permanent de l'enclos et de la bergerie se fera en fonction de la recherche de cofinancements durant l'année.

- L'aire de pique-nique

L'aire proposera un ou deux foyers pour barbecue, du mobilier d'extérieur. Ce développement se fera à minima et prendra toute son ampleur au fil des cofinancements qui pourront abonder ce projet.

- Des espaces pour les loisirs et les spectacles : installation de jeux, organisation de spectacles, installation d'une structure fixe sous la forme d'une « cabane ».

- Des sentiers piétonniers

Le quartier Carriet bien que constituant un cadre agréable, niché dans un grand cirque verdoyant face à la Garonne, demeure un quartier difficile d'accès et dont les circulations à l'intérieur ne sont pas toujours aisées, notamment pour les piétons les moins mobiles (familles avec enfants et poussettes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite). Le jardin partagé devrait faciliter les déplacements par des cheminements aménagés et facilitant les circulations douces sur des pentes parfois importantes.

L'association D.I.D.É.E souhaite donc qu'une traversée de ce jardin partagé puisse participer au développement de ces circulations douces. Le chemin pourra être repéré pour les randonneurs, bien qu'il ne puisse pas proposer d'évoluer dans l'avenir avec une piste cyclable jointe.

Le calendrier

Domofrance a commandé en 2011 une étude de faisabilité au bureau Saluterre. L'étude a été rendue en 2012. Depuis fin 2012, un groupe de travail d'habitants et d'acteurs partenaires s'est installé.

L'expérimentation du Jardin en 2013 et 2014

Un jardinier a été embauché par l'association pour une durée de 18 mois. Il accompagnera techniquement les habitants sur les plantations et suivra régulièrement la ferme des animaux.

La société Domofrance engage un nettoyage complet du site : débroussaillage, labours de la zone qui deviendra le potager, arrivée d'eau.

Dès avril 2013, le potager a eu ses premières plantations par le groupe d'habitants. Les premières récoltes ont été faites cet été. Le développement du jardin se fera progressivement sur l'ensemble du site en 2013 et 2014.

Les premiers animaux devraient être installés courant 2013, en commençant par le poulailler. L'enclos sera mis en œuvre par la suite.

Le 9 juin a eu lieu une journée au jardin : pique-nique, ludo-parc avec structures gonflables, inauguration du jardin partagé et du nom qu'auront choisi les habitants.

5 - Communication

Sont prévues les actions de communication suivantes :

- distribution d'une communication spécifique de quartier, déjà existante, dans les boîtes aux lettres par la société Domofrance ainsi que par l'association D.I.D.É.E. ;
- porte à porte réalisé par les salariés de l'association D.I.D.É.E. pour informer et impliquer les habitants ;
- mise en place d'assemblée de quartier pour échanger avec les habitants ;
- balisage et signalétique sur le site, à ses entrées et au sein du quartier Carriet.

Les partenaires (dont Domofrance et la ville de Lormont) ont exprimé, eux aussi, leur volonté de communiquer sur cette expérimentation innovante, avec les outils qui leurs sont propres.

6 - Le budget de l'action se décompose ainsi :

BUDGET PRÉVISIONNEL 2013 (€)			
DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Achats	1 500	État	2 750
		Conseil régional d'Aquitaine	2 000
Matières et fournitures	4 000	Conseil général de la Gironde	14 271
		PLC (Conseil général de la Gironde)	6 500
		Communauté urbaine de Bordeaux	5 000
Locations	15 000	Commune de Lormont	14 272
		Commune ((spécifique au projet))	3 000
Assurances	100	CNASEA (emplois aidés)	14 402
		FEDER	12 500
Honoraires	27 000	ANRU	10 000
		Domofrance	10 000
Salaires et charges	47 845	Ressources propres	750
Total dépenses	95 445	Total recettes	95 445

Le cout total du projet de l'association D.I.D.É.E est de 95 445 €. Elle sollicite une participation financière de La Cub d'un montant de 5 000 €, soit 5,24 % du montant total du programme d'actions.

Cette demande de subvention répond aux critères d'éligibilité définis par la délibération n°2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des Projets Nature visant, notamment, à accompagner les associations sur les natures d'opérations suivantes « Travaux d'aménagement, de valorisation et de protection des espaces naturels ou agricoles et des paysages » :

- Intérêt communautaire : projet nature (valorisation de la nature en ville) ;
- ouverture ou service rendu au public : cohésion sociale ; mixités sociale et générationnelle ;
- protection, valorisation et promotion des sites naturels, agricoles et des paysages : coulée verte qui relie les 4 communes de la rive droite ;
- niveau d'exigence technique : accompagnement par un jardinier ;
- cofinancements : ce projet bénéficie de nombreux cofinancements.

Ainsi, la participation communautaire s'effectuera sous forme d'une subvention d'un montant de 5 000 € aux conditions fixées par la convention ci-annexée.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,
VU la délibération communautaire n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des projets Nature.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDÉRANT QUE

La Communauté urbaine a la volonté de soutenir les actions qui visent au maintien de la biodiversité, à la promotion de la gestion raisonnée des espaces naturels et au développement des jardins partagés sur son territoire.

DÉCIDE

Article 1 – Une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € est attribuée à l'association Développement Initiatives Démocratie Échanges Engagement (D.I.D.É.E.) pour l'année 2013 au titre du "jardin partagé expérimental à Lormont Carriet".

Article 2 – Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

Article 3 – Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 – La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours en section de fonctionnement : chapitre 65 – compte 6574 – fonction 8330 – CRB UD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 décembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
16 JANVIER 2014**

PUBLIÉ LE : 16 JANVIER 2014

M. SERGE LAMAISSON